



# EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque **BOSCH**

Feux de position **2**, dans les phares

Feux stop **2**, combinés

**2** cliem. ( av. Lampe  
2 cliem. ) syst. ( 2 cliques ) témoin

Avertisseur **1**, evert. élect. double

Essuie-glace **2**, électriques

Eclairage du N° de contr. **2**, dans les cornes de pare-chocs  
Avant = Sur les ailes au-dess. des phares  
Arrière = Noyés dans montants de porte cent

Syst. anti-éblouissant. Ampoules bilux à cuiller

Feux rouges **2**, combinés + 1 pastille refl. à gauche

## DIMENSIONS

Voie { avant 1'315 mm.

{ arrière 1'435 mm.

Largeur hors-tout AV. 1'650 AR. 1'720 mm.

Empattement 2'845 mm.

Longueur hors-tout 4'540 mm.

Hauteur (non chargé) 1'590 mm.

Garde au sol 185 mm.

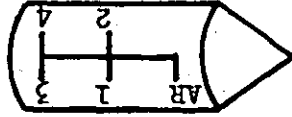
Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 12,10 m.

Diamètre de braguage ext. droite 11,60 m.



Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur Intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

## OBSERVATIONS

\*) Désignation "220" à l'arrière sur couvercle de coffre.

## MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 7. 11. 1951

La commission d'expertises-types